

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 132 (2006)  
**Heft:** 10: Quartiers en gestation

**Artikel:** Les Ouches, un dialogue entre voisins  
**Autor:** Della Casa, Francesco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99471>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Ouches, un **dialogue** entre voisins

**Le quartier des Ouches à Genève illustre un cas de densification d'une ancienne zone de villas. Cette circonstance est plutôt exceptionnelle, tant les résistances de la part des propriétaires se sont cristallisées ces dernières années, sous forme de servitudes croisées ou au nom de la défense du patrimoine. L'identité du nouveau quartier se caractérise par la relation entre une école et un ensemble de cinq immeubles de logement social.**

## « La ville est le lieu des conventions »

Dans un quartier, la présence d'une école permet d'intensifier les échanges entre habitants et usagers, même en-dehors des périodes scolaires. Il en va ainsi avec le groupe scolaire réalisé par l'architecte Andrea Bassi à la suite d'un concours remporté en 2001, qui propose de multiples usages: crèche, école, espaces d'activités pour le troisième âge. Il offre également une grande variété d'espaces extérieurs, jardin, place, gradins, rue couverte, ce qui fait de

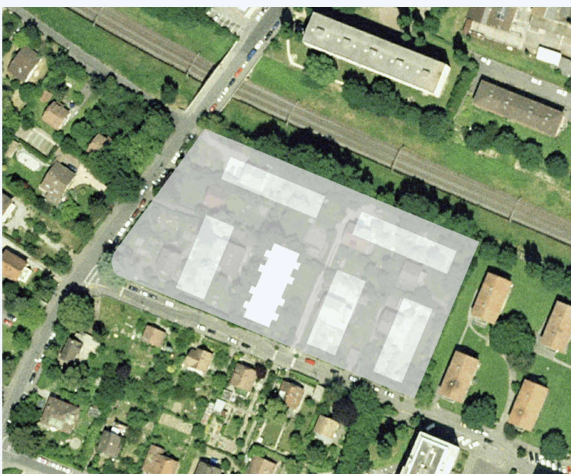
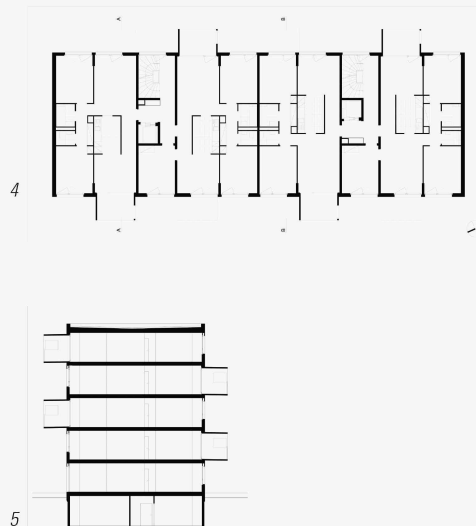


Fig. 1 : Photo-montage sur vue aérienne

Fig. 2 : Immeuble de logements de Bonhôte et Calame  
(Photo Didier Jordan)

Fig. 3 : Vue des loggias en saillie  
(Photo FDC)

Fig. 4 et 5 : Plan et coupe des logements



cette école un concentré métaphorique de la ville, illustrant le goût de l'architecte pour la théorie des fractales. L'organisation des divers corps du bâtiment, superposés perpendiculairement, permet de créer une relation avec les vides entre les immeubles de logement voisins (fig. 6 et 9). Bien que la limite physique entre les deux composantes principales du quartier soit très marquée, la situation en vis-à-vis offre de multiples perceptions croisées entre les espaces (fig. 1).

Le jeu des volumes, malgré sa complexité et la variété qu'il propose, reste remarquablement simple et dépourvu d'emphase. Selon Bassi, « une architecture pour la ville ne cherche pas des inventions, la ville est le lieu des conventions ». Ce souci de retenue se traduit également dans le choix des matériaux de l'enveloppe, un verre bleu pâle qui offre une variation chromatique très douce (fig. 7).

### Sortir du cadre

Le plan localisé de quartier prévoyait un groupe de six immeubles, deux en orientation nord-sud, disposés le long de la voie ferrée, quatre en orientation est-ouest, du côté de l'école. Les bâtiments ont des dimensions réduites, avec une profondeur de 12 mètres inférieure à la moyenne genevoise. Là encore, c'est l'option d'une répartition des mandats par concours – appel d'offre sur pré-qualification – qui a été retenue, débouchant sur une réalisation échelonnée entre 2000 et 2004, sous l'égide de la Fondation Cité-Jardin Nouvel-Aîre.

L'un de ces immeubles (fig. 2 à 4), réalisé par Philippe Bonhôte et Oleg Calame architectes associés et ACAU architectes, qui fait référence au projet WOZOCO des architectes hollandais MVRDV (1997), attire l'attention par la recherche

Fig. 6: Plan masse de l'ensemble

Fig. 7: Vue de la façade de l'école d'Andrea Bassi  
(Photo Laurence Bonvin)

Fig. 8 et 9: Coupe et plan de l'école



6

7

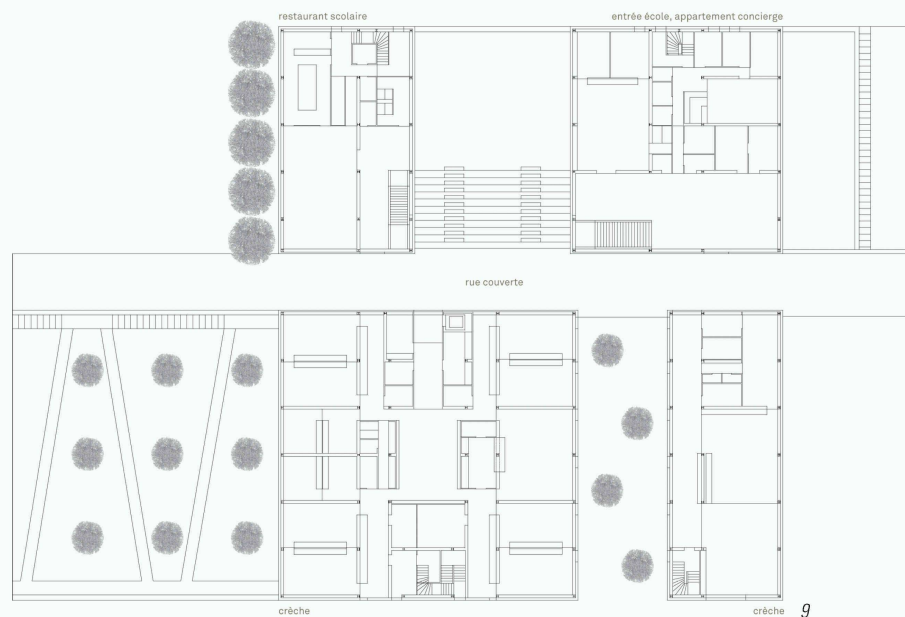
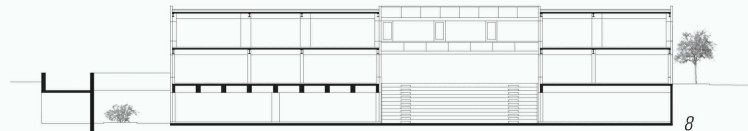


Fig. 10 : Vue sur l'école depuis la loggia d'un des logements  
(Photo FDC)  
(Sauf mention, documents graphiques fournis par les architectes)



d'une solution typologique originale. Le programme propose des quatre et cinq pièces. Les cages d'escalier placées en façade permettent, grâce à la profondeur réduite du bâtiment, à la lumière naturelle de pénétrer jusqu'aux portes palières.

Dans l'organisation du plan, les parties jour et nuit ne sont pas différenciées dans leur orientation (fig. 3). Pour chaque appartement, il propose des loggias développées en porte-à-faux sur l'extérieur (fig. 2). Chacune est traitée comme une pièce supplémentaire et offre un espace privatif dans un contexte de forte proximité, la distance entre les unités de logements étant de 18 mètres seulement. Depuis l'intérieur des appartements, elles sont l'élément conclusif d'une perspective en enfilade, une qualité spatiale peu habituelle pour du logement économique. L'alternance systématique d'après la disposition de la cuisine ou du séjour d'une part, selon l'orientation est et ouest d'autre part, permet de développer les loggias en damier et d'éviter que leur ombre portée ne prétérite les étages inférieurs. Elle crée un jeu séduisant sur les façades principales de l'immeuble (fig. 10). Les deux autres

façades adoptent le parti assez raide du pignon aveugle. Cette solution ignore la rue adjacente et renforce habilement l'effet plastique des saillies.

#### Saillie et creux

L'immeuble de Bonhôte et Calame contredit donc, d'une certaine façon, l'assertion proposée plus haut par Bassi. Il prend le parti de l'invention – même si elle est ici transposée selon une règle homogène – contre celui de la convention. L'émergence d'une partie du logement, cellule ou nacelle, permet aux habitants de se projeter symboliquement au-dehors du volume collectif. Dans le cas de l'école, la cellule collective est représentée par la classe. La manière avec laquelle Bassi retourne sur elle-même l'agglomération des cellules collectives définit « en creux » les espaces extérieurs ou couverts (fig. 8 et 9). Les deux bâtiments entretiennent donc, involontairement sans doute, un rapport dialogique qui contribue à donner au nouveau quartier son identité spatiale.

Francesco Della Casa